

RCS : TOULON  
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00458  
Numéro SIREN : 481 328 961  
Nom ou dénomination : MEHARI 2 CV PASSION

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000056



700601

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2020/000056**  
n° de gestion : **2005B00458**  
n° SIREN : **481 328 961 RCS Toulon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulon certifie avoir procédé le 09/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

MEHARI 2 CV PASSION - Société à responsabilité limitée  
Plateau de Signes, Angle Avenue de Londres et Allée de Prague 83870 Signes -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2018**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :

**Dépôt des comptes annuels**



700601

**MEHARI 2 CV PASSION**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**Au capital de 200 000 Euros**  
**Siège Social : Plateau de Signes**  
**Angle Avenue de Londres et Allée de Prague**  
**83 870 SIGNES**  
**RCS TOULON N° 481 328 961**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil dix-neuf,

Le vingt-huit juin,

A neuf heures,

Les associés de « 2 CV PASSION », société à responsabilité limitée au capital de 200 000 Euros, divisé en 160 parts sociales de 1250 euros, entièrement libéré, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, à SIGNES (83 870).

**SONT PRESENTS OU REPRESENTES:**

Monsieur Stéphane SULTANA possédant .....	120 parts
Monsieur Jean-Paul SULTANA possédant.....	40 parts
TOTAL : .....	160 parts

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Stéphane SULTANA, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation de la rémunération de la gérance,



- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 168 164 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit :



**Origine :**

Résultat de l'exercice :	168 164 Euros
Autres Réserves :	597 680 Euros
<b>Total :</b>	<b>765 844 Euros</b>

**Affectation :**

Distribution de dividendes :	100 000 Euros
Autres Réserves :	665 844 Euros
<b>Total :</b>	<b>765 844 Euros</b>

**Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende**

Le dividende unitaire est de 625 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1<sup>er</sup> août 2019.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, soit à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du code général des impôts, soit au prélèvement forfaitaire unique issu de la loi de finances pour 2018.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la loi de finances pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du code général des impôts, sont assujettis soit au prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du code général des impôts, dont le taux est de 21%, soit au prélèvement forfaitaire unique issu de la loi de finances pour 2018.

**Distributions antérieures de dividendes**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les distributions suivantes ont eu lieu au cours des trois derniers exercices clos :

Exercice clos	Revenus éligibles à l'abattement de 40%	Revenus non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués	
le 31/12/2017	150 000 €	Néant	Néant
le 31/12/2016	50 000 €	Néant	Néant
le 31/12/2015	50 000 €	Néant	Néant

**Dépenses et charges non déductibles fiscalement**

Nous vous indiquons également qu'il y a eu, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des charges non déductibles fiscalement (article 39-4 du code général des impôts) pour un montant total de 2 094 Euros qui correspondent à de la TVTS (1 937 €) et une amende (157€). Ces sommes ont fait l'objet d'une réintégration fiscale.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la rémunération annuelle brute hors charges déductibles allouée au gérant Monsieur Stéphane SULTANA pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 d'un montant de 144 000 Euros, étant précisé que les charges et cotisations obligatoires y afférentes ont été également prises en charge par la société.

L'Assemblée Générale approuve la rémunération annuelle brute hors charges déductibles allouée au gérant Monsieur Jean Paul SULTANA pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 d'un montant de 36 000 Euros, étant précisé que les charges et cotisations obligatoires y afférentes ont été également prises en charge par la société.

L'Assemblée Générale rappelle que la gérance a droit au remboursement de frais engagés pour la société sur présentation de justificatifs.

En outre, l'assemblée générale décide que pour l'exercice en cours la rémunération brute hors charge déductible allouée à la gérance pour l'exercice en cours demeure inchangée.

L'Assemblée Générale décide que la gérance continuera à avoir droit au remboursement de frais engagés pour la société sur présentation de justificatifs.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce, approuve lesdites conventions.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés ayant pris part au vote.***

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

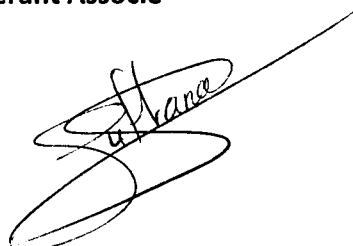
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original ou de copies des présentes afin d'effectuer toutes les formalités nécessaires.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Gérant et les associés présents ou représentés.

**Monsieur Stéphane SULTANA**  
Gérant Associé



**Monsieur Jean-Paul SULTANA**  
Associé



**MEHARI 2 CV PASSION**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**Au capital de 200 000 Euros**  
**Siège Social : Plateau de Signes**  
**Angle Avenue de Londres et Allée de Prague**  
**83 870 SIGNES**  
**RCS TOULON N°481 328 961**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019**

**RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice :

L'activité de la Société a connu un léger accroissement au cours de l'exercice clos par rapport à l'exercice précédent.

En effet, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 864 961 Euros, celui-ci a augmenté de 4.36% par rapport à l'exercice précédent.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Nous maintenons nos efforts pour développer notre chiffre d'affaires et améliorer notre rentabilité.

- Evénements importants survenus au cours de l'exercice :

Modification de la dénomination sociale en date du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Transfert du siège social en date du 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

- Activités de recherche et développement :



SS

La Société ne réalise pas d'activités de recherche et développement.

### **RESULTATS - AFFECTATION**

#### **- Examen des comptes et résultats :**

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 864 961 Euros pour un montant de 2 745 200 Euros sur l'exercice précédent soit une augmentation de 4.36%.  
Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 706 077 Euros pour 2 461 594 Euros lors de l'exercice précédent soit une augmentation de 9.93%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 556 285 Euros (dont rémunération et charges sociales du gérant majoritaire) contre 480 022 Euros en N-1.

Le montant des charges sociales s'élève à 112 719 Euros contre 96 737 Euros en N-1.

La société compte 15 salariés en moyenne au cours de l'exercice clos.

L'actif net du bilan pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élève à 2 130 670 Euros contre 1 417 545 Euros en N-1.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 184 591 Euros contre 305 849 Euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -39.65%.

Le résultat financier est de 2 028 Euros contre 8 133 Euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est de 12 578 Euros contre - 6 892 Euros lors de l'exercice précédent.

Du fait d'un impôt sur les sociétés de 31 033 Euros, l'exercice clos le 31 décembre 2018 se traduit par un bénéfice de 168 164 Euros contre 224 207 Euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -25%.

#### **- Proposition d'affectation du résultat :**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 168 164 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit :

#### **Origine :**

Résultat de l'exercice :	168 164 Euros
Autres Réserves :	597 680 Euros
<b>Total :</b>	<b>765 844 Euros</b>

#### **Affectation :**

Distribution de dividendes :	100 000 Euros
Autres Réserves :	665 844 Euros
<b>Total :</b>	<b>765 844 Euros</b>



SS

### **Distributions antérieures de dividendes**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les distributions suivantes ont eu lieu au cours des trois derniers exercices clos :

Exercice clos	Revenus éligibles à l'abattement de 40%	Revenus non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués	
le 31/12/2017	150 000 €	Néant	Néant
le 31/12/2016	50 000 €	Néant	Néant
le 31/12/2015	50 000 €	Néant	Néant

### **Dépenses et charges non déductibles fiscalement**

Nous vous indiquons également qu'il y a eu, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des charges non déductibles fiscalement (article 39-4 du code général des impôts) pour un montant total de 2 094 Euros qui correspondent à de la TVTS (1 937 €) et une amende (157€). Ces sommes ont fait l'objet d'une réintégration fiscale.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

**Certifié conforme,  
La Gérance**



**MEHARI 2 CV PASSION**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**Au capital de 200 000 Euros**  
**Siège Social : Plateau de Signes**  
**Angle Avenue de Londres et Allée de Prague**  
**83 870 SIGNES**  
**RCS TOULON N° 481 328 961**


**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**COMPTES ANNUELS**

**CERTIFIES CONFORMES PAR LA GERANCE**

*Certifiés conformes.*



SARL MEHARI 2 CV PASSION

560 BD DE LERY

ZA LES PLAYES

83140 SIX FOURS LES PLAGES

## COMPTES ANNUELS

***ALTER EGO ENTREPRISES***

*276 Chemin de Roumpinas*

*IMMEUBLE HORUS*

*83150 BANDOL*

*0494626794*

## ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL MEHARI 2 CV PASSION  
560 BD DE LERY  
ZA LES PLAYES  
83140 SIX FOURS LES PLAGES

relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	2 130 670 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	2 864 961 Euros
- Résultat net comptable,	168 164 Euros

Fait à BANDOL  
Le 30/04/2019

Jean François MATHIEU  
Expert-Comptable

SARL MEHARI 2 CV PASSION

560 BD DE LERY

ZA'LES PLAYES

83140 SIX FOURS LES PLAGES

## COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
 <b>COMPTES ANNUELS</b>	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 13

### **ALTER EGO ENTREPRISES**

276 Chemin de Roumpinas

IMMEUBLE HORUS

83150 BANDOL

0494626794

***SARL MEHARI 2 CV PASSION***

*560 BD DE LERY*

*ZA LES PLAYES*

*83140 SIX FOURS LES PLAGES*

*Dossier financier de l'exercice en Euros*

*Période du 01/01/2018 au 31/12/2018*

*Activité principale de l'entreprise : VENTES PIECES DETACHEES AUTOMOBILES*

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

**Fait à BANDOL**

**Le 30/04/2019**

**Jean François MATHIEU**

Expert-Comptable

***ALTER EGO ENTREPRISES***

*276 Chemin de Roumpinas*

*IMMEUBLE HORUS*

*83150 BANDOL*

*0494626794*

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 200 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	200 000		200 000			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	20 000		20 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	597 680		523 474		74 207	14.18
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	168 164		224 207		56 043	25.00
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	985 844		967 680		18 164	1.88
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	394 043		12 973		381 070	NS
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	191 949		77 953		113 996	146.24
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 086				9 086	
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	359 824		245 542		114 282	46.54	
Dettes fiscales et sociales	157 416		92 939		64 476	69.37	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	32 508		20 457		12 051	58.91	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	1 144 826		449 865		694 961	154.48
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	2 130 670		1 417 545		713 125	50.31

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

750 783

456 266

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	69 636	40 763	28 873	26 684	2 189	8.20	
	Fonds commercial (1)	34 000		34 000	34 000			
	Autres immobilisations incorporelles	6 263		6 263	6 263			
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions	314 224	4 382	309 842		309 842		
	Installations techniques, matériel et outillage	82 913	27 732	55 181	15 315	39 866	260.30	
	Autres immobilisations corporelles	118 005	65 841	52 165	6 071	46 094	759.31	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	42 465		42 465	40 609	1 856	4.57		
<b>Total II</b>	667 507	138 718	528 789	128 943	399 847	310.10		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	1 089 545		1 089 545	851 686	237 859	27.93	
	Avances et acomptes versés sur commandes	76 914		76 914		76 914		
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	109 796	18 905	90 891	159 766	68 875	43.11	
	Autres créances	123 482		123 482	40 633	82 848	203.89	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	159 533		159 533	211 199	51 666	24.46		
Charges constatées d'avance (3)	61 515		61 515	25 318	36 197	142.97		
<b>Total III</b>	1 620 786	18 905	1 601 881	1 288 603	313 278	24.31		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	2 288 293	157 623	2 130 670	1 417 545	713 125	50.31		

(1) Dont droit au bail 34 000  
(2) Dont à moins d'un an 42 465  
(3) Dont à plus d'un an



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	2 416 853	256 122	2 672 975	2 564 100		108 875	4.25
Production vendue de biens							
Production vendue de services	187 335	4 650	191 985	181 100		10 885	6.01
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	2 604 189	260 772	2 864 961	2 745 200		119 761	4.36
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			24 564	22 175		2 389	10.77
Autres produits			1 144	69		1 075	NS
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			2 890 668	2 767 444		123 225	4.45
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			1 573 064	1 337 694		235 369	17.60
Variation de stock (marchandises)			237 859	1 412		236 446	NS
Achats de matières premières et autres approvisionnements			47 497	49 025		1 528	3.12
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			565 435	418 564		146 871	35.09
Impôts, taxes et versements assimilés			47 797	35 869		11 928	33.25
Salaires et traitements			556 285	480 022		76 264	15.89
Charges sociales			112 719	96 737		15 982	16.52
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			32 260	24 873		7 387	29.70
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				18 905		18 905	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			8 879	1 318		7 560	573.56
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			2 706 077	2 461 594		244 483	9.93
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			184 591	305 849		121 258	39.65
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 130 670.19 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 864 960.69 Euros et dégageant un bénéfice de 168 164.02 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le développement de la Société se poursuit. La Société va déplacer son siège et son dépôt dans les locaux que le gérant fait construire.  
Par ailleurs la Société Méhari 2 CV Passion a déposé sa marque et développe un réseau de distributeurs à travers la France.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Déplacement du siège social dans les nouveaux locaux de Signes.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 16 569 0 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	91 504		18 395
<b>TOTAL</b>			
Installations générales agencements aménagements des constructions			314 224
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	37 253		45 660
Installations générales agencements aménagements divers	20 342		48 974
Matériel de transport	24 976		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 715		2 998
<b>TOTAL</b>	103 287		411 856
Prêts, autres immobilisations financières	40 609		1 856
<b>TOTAL</b>	40 609		1 856
<b>TOTAL GENERAL</b>	235 400		432 107

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			109 900	109 900
<b>TOTAL</b>				
Installations générales agencements aménagements constr.			314 224	314 224
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			82 913	82 913
Installations générales agencements aménagements divers			69 316	69 316
Matériel de transport			24 976	24 976
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			23 713	23 713
<b>TOTAL</b>			515 142	515 142
Prêts, autres immobilisations financières			42 465	42 465
<b>TOTAL</b>			42 465	42 465
<b>TOTAL GENERAL</b>			667 507	667 507

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	24 557	16 206		40 763
Installations générales agencements aménagements constr.		4 382		4 382
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 938	5 794		27 732
Installations générales agencements aménagements divers	16 387	3 874		20 261
Matériel de transport	24 480	276		24 756
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 095	1 728		20 823
<b>TOTAL</b>	<b>81 901</b>	<b>16 054</b>		<b>97 955</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>106 458</b>	<b>32 260</b>		<b>138 718</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles <b>TOTAL</b>	16 206				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 080	302			
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 794				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 874				
Matériel de transport	276				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 728				
<b>TOTAL</b>	<b>15 752</b>	<b>302</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>31 958</b>	<b>302</b>			

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	18 905				18 905
<b>TOTAL</b>	<b>18 905</b>				<b>18 905</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 905</b>				<b>18 905</b>

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	42 465	42 465	
Clients douteux ou litigieux	21 000	21 000	
Autres créances clients	88 796	88 796	
Personnel et comptes rattachés	16 200	16 200	
Impôts sur les bénéfices	50 989	50 989	
Taxe sur la valeur ajoutée	50 668	50 668	
Débiteurs divers	82 539	82 539	
Charges constatées d'avance	61 515	61 515	
<b>TOTAL</b>	<b>414 172</b>	<b>414 172</b>	

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	394 043	0	394 043	
Fournisseurs et comptes rattachés	359 824	359 824		
Personnel et comptes rattachés	21 186	21 186		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 800	46 800		
Taxe sur la valeur ajoutée	42 493	42 493		
Autres impôts taxes et assimilés	46 937	46 937		
Groupe et associés	191 949	191 949		
Autres dettes	41 594	41 594		
<b>TOTAL</b>	<b>1 144 826</b>	<b>750 783</b>	<b>394 043</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	394 043			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1 250.0000	160			160

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciel	5 440	25.00
Droit au bail	34 000	
Site internet	6 263	

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 12 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans

### **Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### **Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	25 962
Total	25 962

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	61 515
Total	61 515

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Main d'oeuvre	240
Ventes de pièces et accessoires	2 672 975
Ports et frais accessoires	163 121
Bonis s/avoirs perdus	7 169
Cartes adhérents	21 457
Total	2 864 962

Répartition par secteur géographique	Montant
France	2 604 284
Union Européenne	258 426
Export	2 252
Total	2 864 962

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				52 600	52 600
Amortissements - dotations de l'exercice				5 260	5 260
Total				5 260	5 260
Redevances payées - exercice				4 871	4 871
Total				4 871	4 871
Redevances restant à payer - à un an au plus - entre 1 et 5 ans				10 605 37 119	10 605 37 119
Total				47 724	47 724
Valeur résiduelle - entre 1 et 5 ans				1 052	1 052
Total				1 052	1 052
Montant en charge sur l'exercice				4 871	4 871

### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le 30/04/2019  
SULTANA STEPHANE, GERANT

**Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices**

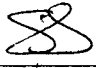

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	16 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Nbre des actions ordinaires existantes	160	160	160	160	160
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 603 108	1 972 451	2 495 989	2 745 200	2 864 961
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	116 606	122 728	190 739	350 868	231 457
Impôts sur les bénéfices	21 378	29 067	49 158	82 884	31 033
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	86 341	87 371	128 630	224 207	168 164
Résultat distribué					150 000
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	595.17	585.38	884.88	1 674.90	1 252.65
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	539.63	546.07	803.94	1 401.29	1 051.03
Dividende distribué à chaque action					937.50
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5	5	7	9	15
Montant de la masse salariale de l'exercice	315 974	401 358	391 343	480 022	556 285
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	74 964	78 157	73 794	96 737	112 719

**MEHARI 2 CV PASSION**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**Au capital de 200 000 Euros**  
**Siège Social : Plateau de Signes**  
**Angle Avenue de Londres et Allée de Prague**  
**83 870 SIGNES**  
**RCS TOULON N° 481 328 961**


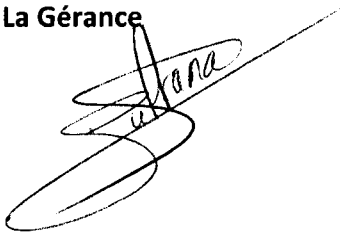
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

ASSOCIES	PARTS	VOIX	EMARGEMENT
Stéphane SULTANA	120	120	
Jean-Paul SULTANA	40	40	
<b>TOTAL : 2 ASSOCIES</b>	<b>160</b>	<b>160</b>	

La gérance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que 2 associés sont présents ou représentés, totalisant la totalité des parts sociales ayant droit de vote auxquelles sont attachées la totalité des voix.

La Gérance



**MEHARI 2 CV PASSION**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**Au capital de 200 000 Euros**  
**Siège Social : Plateau de Signes**  
**Angle Avenue de Londres et Allée de Prague**  
**83 870 SIGNES**  
**RCS TOULON N° 481 328 961**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019**

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**DEUXIEME RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 168 164 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit :

**Origine :**

Résultat de l'exercice :	168 164 Euros
Autres Réserves :	597 680 Euros
<b>Total :</b>	<b>765 844 Euros</b>

**Affectation :**

Distribution de dividendes :	100 000 Euros
Autres Réserves :	665 844 Euros
<b>Total :</b>	<b>765 844 Euros</b>

**Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende**

Le dividende unitaire est de 625 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1<sup>er</sup> août 2019.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, soit à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du code général des impôts, soit au prélèvement forfaitaire unique issu de la loi de finances pour 2018.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la loi de finances pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du code général des impôts, sont assujettis soit au prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du code général des impôts, dont le taux est de 21%, soit au prélèvement forfaitaire unique issu de la loi de finances pour 2018.



**Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende**

Le dividende unitaire est de 625 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1<sup>er</sup> août 2019.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, soit à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du code général des impôts, soit au prélèvement forfaitaire unique issu de la loi de finances pour 2018.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la loi de finances pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du code général des impôts, sont assujettis soit au prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du code général des impôts, dont le taux est de 21%, soit au prélèvement forfaitaire unique issu de la loi de finances pour 2018.

**Distributions antérieures de dividendes**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les distributions suivantes ont eu lieu au cours des trois derniers exercices clos :

Exercice clos	Revenus éligibles à l'abattement de 40%	Revenus non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués	
le 31/12/2017	150 000 €	Néant	Néant
le 31/12/2016	50 000 €	Néant	Néant
le 31/12/2015	50 000 €	Néant	Néant

**Dépenses et charges non déductibles fiscalement**

Nous vous indiquons également qu'il y a eu, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des charges non déductibles fiscalement (article 39-4 du code général des impôts) pour un montant total de 2 094 Euros qui correspondent à de la TVTS (1 937 €) et une amende (157€). Ces sommes ont fait l'objet d'une réintégration fiscale.

**- Approbation de la rémunération de la gérance :**

Nous vous demanderons de ratifier la rémunération perçue par la gérance au cours de l'exercice clos et il vous appartiendra également de fixer, à titre prévisionnel, la rémunération de la gérance pour l'exercice en cours.

**- Approbation des conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce :**

Nous allons vous demander d'approuver les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce qui ont fait l'objet du rapport spécial de la gérance qui vous a été soumis.

Souhaitant que toutes ces propositions emportent votre agrément, nous vous invitons à voter les résolutions correspondantes.

La Gérance

**MEHARI 2 CV PASSION**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**Au capital de 200 000 Euros**  
**Siège Social : Plateau de Signes**  
**Angle Avenue de Londres et Allée de Prague**  
**83 870 SIGNES**  
**RCS TOULON N° 481 328 961**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019**

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE**

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L223-19 du Code de Commerce, nous vous informons des opérations ou conventions intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et les personnes ci-après dénommées :

Monsieur Stéphane SULTANA : gérant associé :

Conventions poursuivies :

Au 31 décembre 2018, Monsieur Stéphane SULTANA est titulaire dans les comptes de la Société d'un compte courant non rémunéré de 131 452 Euros.

La Société a acquitté, pour le compte de Monsieur Stéphane SULTANA, une rémunération de gérance de 144 000 Euros.

Au cours de l'exercice écoulé, Madame Jessy SULTANA, épouse de Monsieur Stéphane SULTANA, cogérant, a perçu la somme de 18 057 euros au titre de son contrat de travail la liant à la société.

Monsieur Jean-Paul SULTANA : gérant associé :

Convention poursuivie :

Au 31 décembre 2018, Monsieur Jean Paul SULTANA est titulaire dans les comptes de la Société d'un compte courant non rémunéré de 60 997 Euros.

La Société a acquitté, pour le compte de Monsieur Jean Paul SULTANA, une rémunération de gérance de 36 000 Euros.

Convention poursuivie :

Versement d'un loyer à la SCI SULTANA dont Monsieur Stéphane SULTANA est gérant associé pour un montant de 20 200 euros au cours de l'exercice écoulé.

Nous souhaitons que ces conventions emportent votre approbation.

La Gérance